

Préalable à une demande de permis de construction

Toute demande de permis de construction doit être présentée à l'inspecteur municipal sur un formulaire fourni à cet effet par la municipalité, dûment rempli et signé, et être accompagné des documents et des informations suivantes :

1. un plan d'implantation exécuté à une échelle appropriée, produit par un membre de l'Ordre des arpenteurs- géomètres du Québec, indiquant les renseignements pertinents suivants :
 - L'identification cadastrale du terrain, ses dimensions et sa superficie (si pas cadastré, doit l'être);
 - La localisation et les dimensions au sol de chaque bâtiment projeté et des bâtiments existants sur le même terrain, s'il y a lieu;
 - Les distances entre chaque bâtiment, existant ou projeté, et les limites du terrain ainsi que des bâtiments entre eux, si nécessaire;
 - La distance par rapport à un lac ou à un cours d'eau, s'il en existe à moins de 30 mètres;
 - La situation du terrain par rapport à un chemin public ou privé conforme;
 - Le nombre, la localisation et les dimensions des cases de stationnement et des allées d'accès, s'il y a lieu;
 - La localisation de la fosse septique, de l'élément épurateur et de la source d'alimentation en eau potable;
 - La localisation et le pourcentage d'espace vert ou naturel du terrain lorsque le règlement 2022-228, chapitre 11 sur les aménagements des terrains relatif au zonage exige l'aménagement ou la conservation d'espace vert ou naturel;
2. les matériaux utilisés;
3. les plans complets de la subdivision du bâtiment et de l'affectation des pièces, l'emplacement des issues et des fenêtres, les fondations, la localisation et les dimensions des solives et des fermes de toit et tout autre élément nécessaire à la bonne compréhension du projet. Ces plans doivent être dessinés à une échelle exacte.
4. le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et la licence de la Régie du bâtiment du Québec des entrepreneurs choisis pour exécuter les travaux.

L'obtention du permis de construction de fosse septique sera requise avant l'obtention du permis de construction du bâtiment sur tout lot ne disposant pas le raccordement aux réseaux municipaux.

Toute demande de permis de construction sur un terrain agricole doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès de la CPTAQ (Commission de Protection du Territoire et des activités Agricoles) selon l'article 26, de la LPTAA (Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles).

Une autorisation du Ministère des Transports du Québec est requise lorsqu'une entrée charretière doit être aménagée sur une route sous juridiction gouvernementale.



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

Date:

Section 1- Propriétaire

Nom et prénom du (des) propriétaire(s) :

Adresse (rue, ville, province) : Code postal :

Adresse courriel :

N° de téléphone:

Section 2- Demandeur

☐ Cocher si le même que le propriétaire

Nom et prénoms :

Adresse :

Adresse courriel :

N° de téléphone:

Section 3- Informations relatives aux travaux

Adresse du lieu :

N° matricule : N° lot :

Date de début des travaux : Date de fin des travaux :

Estimation des coûts :

Superficie du terrain: m²

Cocher tous les cas qui concernent le terrain :

- en bordure d'une bande riveraine ☐ Oui ☐ Non
- en zone inondable ☐ Oui ☐ Non
- en zone à mouvement de sol ☐ Oui ☐ Non
- en zone agricole ☐ Oui ☐ Non

Le terrain est-il situé sur une rue à juridiction gouvernementale? ☐ Oui ☐ Non

Section 3-1- Types de bâtiment faisant l'objet de la demande de permis

- | | | |
|--|--|---------------------------------|
| ☐ Maison unifamiliale | ☐ Chalet saisonnier | ☐ Duplex |
| ☐ Maison à logements | ☐ Remise | ☐ Garage |
| ☐ Commerce | ☐ Autre, préciser: <input type="text"/> | |

Section 3-2- Bâtiments objet de la demande de permis

☐ Bâtiment principal

Usage prévu après les travaux :

Dimensions au sol : m x m

Hauteur (Du sol au pignon) : m

Superficie totale du plancher : m²

Fondation : ☐ Oui ☐ Non

Type :

Existence de sous-sol : ☐ Oui ☐ Non

Usage du sous-sol (s'il y a lieu) :

Nombre d'étages (Sous-sol inclus) :

Nombre de chambres :

Type d'installation septique si existante :

Capacité de l'installation septique : Litres

Date de construction de l'installation septique :

Source d'alimentation en eau potable si existante :

Revêtements du toit :

Revêtement des murs :

Pente du toit :

Balcon et/ou patio : ☐ Oui ☐ Non

Avant : dimensions au sol : m x m

superficie : m²

Arrière : dimensions au sol : m x m

superficie : m²

Distances :

Alignement arrière : m Alignement avant (par rapport à l'emprise de rue) : m

Alignement latérale droite : m Alignement latérale gauche : m

De la ligne des hautes eaux (s'il y a lieu) : m

☐ Bâtiment secondaire ou accessoire

Usage prévu :

Dimensions au sol : m x m Hauteur (Du sol au pignon) : m

Revêtements du toit :

Revêtement des murs :

Section 3-3- Description des travaux

(Veuillez fournir le plus de précision sur les usages, les dimensions, la pente de toiture, les types de revêtements, les matériaux prévus et autres informations jugées pertinentes)

Section 4- Informations sur l'exécutant des travaux

- ☐ Propriétaire
☐ Entrepreneur

Nom de l'entrepreneur (s'il y a lieu) :

N° RBQ :

Téléphone : Courriel :

Section 5- Déclaration du propriétaire ou du demandeur

Je, soussigné(e) déclare que les renseignements donnés dans le présent formulaire sont, exacts et complets et que je me conformerai aux dispositions du présent permis, aux règlements municipaux en vigueur et à tous les codes, lois et règlements applicables au projet.

Représentant de la municipalité

Signature du propriétaire/ demandeur

Faire parvenir le formulaire et les documents requis au bureau municipal, au 19 Av. Chanoine-Audet, Saint-Raphaël (QC) G0R 4C0, ou par courriel urbanisme@saint-raphael.ca.